



## L'ÉDITO /

### DEUX BONNES NOUVELLES... QUI INTERROGENT NOTRE AVENIR !

La mobilisation des salariés de la SBFM et celle du « Peuple des Dunes » ont fait que le mois de juin dernier a été marqué par deux bonnes nouvelles : un scénario de reprise pour la SBFM et l'arrêt du projet d'extraction de sable face à Erdeven. Si ces deux actions ne sont pas du même ordre, en particulier sur le plan social, elles questionnent directement notre avenir.

En effet, nous voulons croire que Renault, en s'inscrivant dans le processus de relance de la SBFM, ne se contentera pas de gérer la situation délicate de ses stocks actuels. Nous espérons que Renault, par sa capacité de recherche et de développement, inclura, de façon pérenne, la SBFM dans la réalisation des voitures de demain, moins consommatrices d'énergie.

Bien que le refus du Préfet maritime d'extraire les granulats marins entre les presqu'îles de Gâvres et de Quiberon soit basé sur des arguments à caractère militaire plus que sur l'écologie, cela stoppe les velléités du groupe Lafarge d'extraire 18 millions de tonnes de sable pour les 30 ans à venir. Une première victoire et un répit pour rechercher des solutions alternatives, non pas vers un autre site, mais sur de nouvelles façons de construire, moins consommatrices en sable.

Faisons en sorte que ces premières victoires soient suivies des évolutions indispensables dans les orientations économiques et environnementales de notre pays. Le Collectif Citoyen Hennebontais, à son échelle, vient de montrer qu'il lie les actes aux paroles en aidant à la réalisation d'une Amap.

*Lionel Barjonet*

## DOSSIER /

### PREMIÈRE AMAP A HENNEBONT : UN BEAU BÉBÉ DU COLLECTIF

La recette a déjà fait ses preuves dans plusieurs villes de France. L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (Amap) d'Hennebont est un projet initié par le Collectif Citoyen Hennebontais (CCH). Il a été présenté en réunion publique le 12 juin. L'assistance nombreuse atteste de l'intérêt et des besoins insatisfaits des consommateurs.



## Principes de fonctionnement

Le bureau de l'association assure la liaison entre les consommateurs et les producteurs. Tous les consommateurs sont membres de l'association pour laquelle ils acquittent une adhésion annuelle de 10 €.

Les consommateurs-adhérents s'engagent pour une période convenue à acheter à un prix fixe, un panier hebdomadaire garni par les producteurs-partenaires de leurs produits arrivés à maturité, variables selon les saisons, tant en variété qu'en quantité.

L'Amap d'Hennebont, à ce jour, a pour partenaires :

- les maraîchers bio Renan Le Vu et Gaby Jégou (Kervignac),
  - les éleveurs de vaches laitières Annie et Gwenaël Justome (Penquesten) pour la fourniture de yaourts et lait cru bio,
- Un producteur d'œufs bio devrait nous rejoindre.

Une Amap est une association ; à ce titre l'idéal est que chaque membre participe à son bon fonctionnement, chacun selon le temps dont il dispose. L'aide de tous peut être utile pour la distribution des paniers, pour certaines récoltes, pour des petits coups de mains occasionnels aux producteurs.

L'Amap n'est pas qu'une association de consommateurs, elle permet d'échanger de façon conviviale.



# DOSSIER / PREMIÈRE AMAP À HENNEBONT : UN BEAU BÉBÉ DU COLLECTIF

## La vie qui va...

Déjà, 32 paniers ont trouvé preneurs pour octobre. Une liste d'attente de futurs adhérents est ouverte : vous pouvez prendre votre tour en contactant l'Amap d'Hennebont.

Le CCH n'ayant pas vocation à faire fonctionner l'Amap, un bureau provisoire a été créé fin juin ; la date de l'assemblée générale a été fixée au 22 septembre à 20 h 30.

L'enfant mis au monde, il appartient désormais à ses parents adoptifs de la cultiver, avec l'aide bienveillante du CCH pour ses débuts dans la vie hennebontaise.

## Contact / Amap d'Hennebont

Tél. 06 10 76 80 12, (Claudine Corpart, présidente du bureau provisoire). Adresse postale : 4 rue des Dames, 56700 Hennebont.



Dossier par Corinne Bay, Claudine Corpart et Belaïda Zagora

## Des intérêts partagés

Producteurs	Consommateurs
Méthodes de travail respectueuses de la nature.	Produits de qualité, bio ou agriculture raisonnée.
Assurance de la vente de leur production et d'un revenu en cas de mauvaise récolte.	Fraîcheur (pas de km en camion, pas de frigo)
Producteur maître chez lui, débarrassé des diktats de la grande distribution et des intermédiaires	Emballages réduits = volume poubelle réduit. Stop au gâchis.
Prix honnête rémunérant convenablement le travail.	Prix sage pour qualité folle.
Ecologiquement sain Socialement équitable Economiquement viable	



## Nos producteurs

### Renan Le Vu et Gaby Jégou

#### / GAEC de la terre et des hommes, Kervignac

- Ex-paysagiste et animateur nature, installés en 2007 (en bio et en conversion)
- Surfaces cultivées 4 ha de légumes variés
- Vente sur marché Merville à Lorient, Amap de Lanester et de Lorient, CoopBio Lorient, en direct à la ferme (panier sur commande ponctuelle, les mardi & vendredi de 17 h 30 à 19 h).

Kergamenan, Kervignac. Tél. 02 97 81 05 92.



### Annie et Gwenaél Justome

#### / Ferme du Blavet, Penquesten

- Agriculteurs depuis 1994, en bio depuis 2009
- Troupeau de 40 vaches normandes, nourries toute l'année au foin et à l'herbe, sur une exploitation de 60 ha.
- Fabrication de yaourts, vente de lait cru depuis l'automne 2008
- Vente : magasin de producteurs de Beg Runio à Queven, cuisine centrale de Lorient, Amap de Ploemeur, supermarchés et hypermarchés du coin, marchés de la région (Locmiquelic, Port-Louis), en direct aux particuliers à la ferme le mercredi de 14 à 19 h, les vendredi et samedi toute la journée.

Kerdestan, Penquesten. Tél. 02 97 36 85 40.



Élue d'Hennebont Initiatives Citoyennes et membre de la commission sport, Katy Bouillaut répond à l'Écho citoyen.

### Qu'en est-il du terrain de football de Kerlivio ?

Rappel historique : le projet du « complexe sportif de Kerlivio » date de 2002 afin d'anticiper sur la suppression du stade d'honneur Léo Lagrange pour la Zac centre et d'envisager sur la commune les besoins futurs des clubs de foot et de rugby. A ce jour, le stade Léo Lagrange est inutilisable et le terrain de Kerlivio toujours attendu. Il est important que les clubs d'Hennebont puissent évoluer au plus tôt sur un nouveau terrain.

### Pourquoi un revêtement en synthétique ?

L'idée est toute neuve à Hennebont.

Elle répond aux orientations en terme de développement durable et est conforme à l'engagement de l'équipe municipale en place en 2002.

Le synthétique a un coût supérieur au gazon. Cependant, grâce aux subventions régionale et départementale plus importantes par rapport au terrain engazonné, le surcoût d'investissement communal ne s'élèverait plus qu'à 10 %. Un coût d'entretien plus faible (plus de tonte, pas d'arrosage, pas de fongicide, pas d'engrais... et par conséquent moins de main d'œuvre) laisse espérer un amortissement sur 6 à 7 ans.

### Pour quand est prévue la première foulée sur ce terrain ?

L'intérêt de ce revêtement est que sa mise en service est plus rapide (3/4 mois), il ne faut pas attendre la pousse de la pelouse. Si tout se déroule normalement (financement, appel d'offres, travaux) sa mise en place

devrait être effective pour la saison de foot de 2010, voire un peu plus tôt.

### C'est que du bonheur, alors ?

Oui, mais .... Il y a trois mais. Le premier : il existe plusieurs qualités de synthétique. Un synthétique recyclable à 90 % existe. Il ne faudrait pas vouloir faire des économies en prenant un synthétique bas de gamme. Le choix de la qualité est capital.

Le deuxième mais, est lié aux contraintes de déplacement. Ce terrain excentré fait peser de nouvelles contraintes pour la majorité des pratiquants : déplacements, temps de transport, réorganisation des plannings des activités. Mais pour une fois les habitants de la rive droite seront avantagés !

Le troisième mais : si les tractopelles, à la veille des élections municipales de mars 2008, n'avaient pas saccagé le stade du centre ville, le nouveau terrain de Kerlivio ne serait pas une urgente nécessité.



### ...SUITE / **NO MAN'S LAND...**

La rubrique « saisi sur le vif » de l'Écho Citoyen n° 3 évoquait l'interdiction non respectée de la circulation piétonne interdite sur le « chantier » de la Zac centre. Depuis, une barrière a été installée afin d'éviter toute circulation.

Et que n'a-t-on pas appris via une déclaration de l'adjoint à l'Urbanisme lors du conseil municipal du 25 juin ? Que, sur une proposition de l'adjointe à la Culture, les artistes pourraient être invités (dans l'attente de la concrétisation de projets immobiliers) à s'exprimer et investir ce vaste terrain, afin de lui redonner vie.

Bonne idée. A l'aspect culturel, pourrait également y être associé un volet solidaire en réservant une partie de cette « friche » à la création d'un potager et verger collectif.

Jean-Luc Henry

### LA BONNE NOTE / **SAUVÉE DE ... LA HONTE !**

Notre Passerelle des Forges rêvait de pouvoir accueillir calèches et autres « équivéhicules ». Persuadée que ses concepteurs, mandatés et payés en conséquence, l'avaient dotée de cette capacité, elle a dû lors de son inauguration constater à regret qu'il n'en était rien. Sans sa peinture blanche, elle en aurait rougi de honte.

Depuis, comme pour la punir ou la moquer, des individus peu charitables ont tenté de la franchir avec des véhicules motorisés à quatre roues.

Alertés, ceux qui l'avaient en quelque sorte « trompée sur la marchandise », comme pour se faire pardonner se sont précipités à son secours en affublant ses deux accès de volumineux palmiers en pot.

La voilà donc protégée d'agressions pneumatiques et, par là même, dotée d'une bonne excuse pour justifier son incapacité à accueillir les calèches.

Merci pour elle.

Lionel Barjonet

### LA FAUSSE NOTE / **CAUTION DE SECOURS**

Depuis 1994, la Zac centre a accumulé les erreurs : retard dans le montage technique du dossier, commercialisation à contre temps... Le dernier acte - l'envoi des tractopelles juste avant les élections de 2008 - était injustifié, aucune vente n'étant réalisée.

Maintenant que l'irréparable a été commis, il faut sauver ce qui peut l'être. Les retards pris dans la commercialisation nécessitent que la ville se porte caution de 750.000 € auprès de l'aménageur afin de l'aider à faire face à la situation.

Sachant que le bilan final de l'opération Zac centre est fixé en 2014, serait-ce un second « Captain'Hôtel » qui nous attend à cette date ? Personne ne souhaite l'échec de la Zac centre mais peu de chose a été fait pour que ce soit une réussite.

André Hartereau



La maternelle de Kerliven n'accueillera plus d'enfant. La fin de l'année scolaire, le 2 juillet dernier, a marqué la fermeture définitive de l'école. Le maire d'Hennebont a fait ce choix au nom de la mixité sociale et d'une gestion comptable des affaires scolaires. Comment peut-il encore se dire défenseur de l'école publique après avoir sacrifié un établissement à Hennebont ?

André Picard

**LES CITOYENS S'EXPRIMENT / UNE « DANGEREUSE » INERTIE**

En décembre 2007, poussé par un jeune adulte, mon fils a fait une chute de 2,5 m dans une entrée de cave d'un immeuble de l'office HLM Hennebont Blavet Habitat.

Après son hospitalisation, je suis intervenue à plusieurs reprises auprès de Hennebont Blavet Habitat et de la mairie d'Hennebont pour que les lieux soient sécurisés afin d'éviter un autre incident. A ce jour, aucun

aménagement n'a été réalisé. Une simple rangée de parpaings et deux poteaux suffiraient pourtant.

Il nous a été récemment indiqué que la réalisation de travaux était impossible du fait d'une action au pénal en cours. La culpabilité de l'agresseur a pourtant été reconnue en juin 2008. Je ne comprends pas l'inertie face à un danger pourtant reconnu.

Sophie Picard

**L'ACTU DU COLLECTIF CITOYEN HENNEBONTAIS /**

**Commission Déplacements** / Le CCH se dote d'une commission Déplacements, tant pour travailler avec les conseils de quartier, que pour des actions ponctuelles comme un rallye vélo ou des pédibus. Réunion publique en septembre.

**« Le tour du monde en 80 minutes »** / Reportée pour cause de météo capricieuse à l'automne 2008 et de calendrier trop chargé au printemps 2009, l'animation jeu-découverte « Le tour du monde en 80 minutes » dans le Parc de Kerbihan, proposée par la commission Animation du CCH est programmée pour le dimanche 20 septembre, à partir de 14 h 30. Histoire de bien fermer l'été !

**SOUSCRIPTION & SOUTIEN 2008-2009 / 5€ MINIMUM**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Mail (facultatif) : .....

Coupon à découper ou à reproduire et à envoyer au Collectif Citoyen Hennebontais, maison des associations, place Gérard Philipe, 56700 Hennebont. Joindre votre règlement à l'ordre du Collectif Citoyen Hennebontais.



**PUBLICATION DU COLLECTIF CITOYEN HENNEBONTAIS** / Directeur de la publication : Frédéric Toussaint, 02.97.36.59.44. Commission publication : Lionel Barjonet, 02.97.36.17.27. Souscription & soutien : Bernard Canal. Adresse postale : maison des associations, place Gérard Philipe, Hennebont. Mail : collectif@citoyens-hennebont.net

Deomp da zeskiñ un nebeut traoù e brezhoneg a ziâr-benn daou verb talvoudus : “mont” (“aller”), ha “mont kuit”, (“partir”). “Partial” a vez lâret ivez, tostoc’h eo d’ar galleg “partir”. Pe, c’hoazh : “kuitaat” (“quitter”).

*Apprenons quelques tournures en breton autour de deux verbes importants, “aller” (“mont”), et “partir” (“mont kuit”). Partir se dit aussi “partial” (une forme plus proche du français). On utilise aussi le verbe “kuitaat” pour “quitter”.*

Ar bloaz paseet, e 2008, e oa aet tud àr ar rank evit bout dilennet get an Henebontiz. Ar pal : labourat e-pad c’hwec’h vloaz evit ar gumun, evel dilennidi ar c’huzul kêr. Met ar bloaz-mañ, e 2009, eh eus aet kuit daou eil-vaer dija ! Roet o dilez gete, hag int aet, pe tost da vont, da zilojañ da gumunioù all.

L’année dernière donc, des gens se sont portés candidats (“mont ar ar rank”), pour être élus par les Hennebontais. Le but : travailler pendant six ans pour la commune, comme élus au conseil municipal. Mais cette année, en 2009, deux adjoints au maire sont partis (“aet kuit”), déjà ! Ils ont donné leur démission et ont déménagé, ou sont sur le point de le faire, dans une autre commune.

Evel rezon, e c’hell dilennidi reiñ o dilez get gwir abegoù (diaezamantoù familh, yec’hed, ul labour nevez pell ag ar gumun...). Ar wezh-mañ, unan, da skouer, a zo aet àr e leve, ha setu eñv aet kuit ag ar c’huzul-kêr. Ne ouie ket e 2008 e yahe àr e leve e 2009 ?

Bien évidemment, des élus peuvent donner leur démission avec des raisons légitimes (santé, problèmes de familles, un nouveau travail loin de la commune). Mais cette fois-ci, l’un, par exemple, démissionne parce qu’il part à la retraite ce qui, pourtant, aurait dû lui laisser plus de temps pour s’occuper des affaires municipales... Et il ne le savait pas, en 2008, qu’il allait partir à la retraite en 2009 ?

Hag an dud àr o leve o deus, da gustum, muioc’h a amzer evit ober àr-dro aferioù ar gumun : Drol eo memestra. Daou eil-vaer aet kuit da vat, partiet, ur bloaz goude bout bet dilennet ! Ken fall eo an ambiañs en ti-kêr ?

Bizarre, quand même. Deux adjoints au maire partis un an après avoir été élus : l’ambiance est-elle si mauvaise dans l’équipe municipale ?

Corentin Le Maout

